



Elevages Ovins Allaitants du Sud-Ouest : des repères technico-économiques



SYNTHÈSE ANNUELLE DE L'ÉQUIPE OVINE DU SUD-OUEST

MILLÉSIME 2022 – DÉPARTEMENTS : 11, 12, 24, 32, 46, 48, 64, 66, 81

Rédaction : Camille Ducourtieux (CDA24), Romain Plechot (CDA32), Mélody Moisset-Bruand (CDA11), Pauline Perez (BC66), Anne-Julie Métivier (Maison de l'Élevage 81), François Valentin (CDA48), Carole Jousseins (Idele), Angelina Sombrin (CDA31), Anne Reeb (CDA31) Aurore Petit (CDA12), Jean-Louis Balme (CRA Occitanie), Rodolphe Puig (CDA46), Carole Versavaud (CDA64), Florence Benoit (Idele).

Acquisition des données : M. Moisset-Bruand (CDA11), D. Delmas (CDA12), C. Ducourtieux (CDA24), A. Sombrin (CDA31) R. Plechot (CDA32), R. Puig (CDA46), F. Valentin (CDA48), P. Perez (BC66), A.J. Métivier (ME 81)



Ref. Idele : 0024 601 019

Lexique des typologies d'exploitations utilisées par l'équipe SOOV

- **Herbager et fourrager en zone à bon potentiel :**

Des systèmes avec un chargement aux alentours de 1,4 UGB/ha de SFP, sur des zones pédoclimatiques qui permettent l'intensification de la conduite des surfaces.

- **Herbager en zone herbagère**

Des systèmes avec un chargement inférieur à 1,4 UGB par ha de SFP, sur des zones pédoclimatiques moins favorables à l'intensification des surfaces.

- **Ovins et Cultures**

Des systèmes avec une atelier ovin et un atelier cultures avec une part de cultures de ventes.

- **Herbager avec parcours**

Ce sont essentiellement des systèmes lotois, avec des parcours individuels, importants mais avec moins de surface que dans la partie orientale de l'Occitanie

- **Pastoral sur parcours**

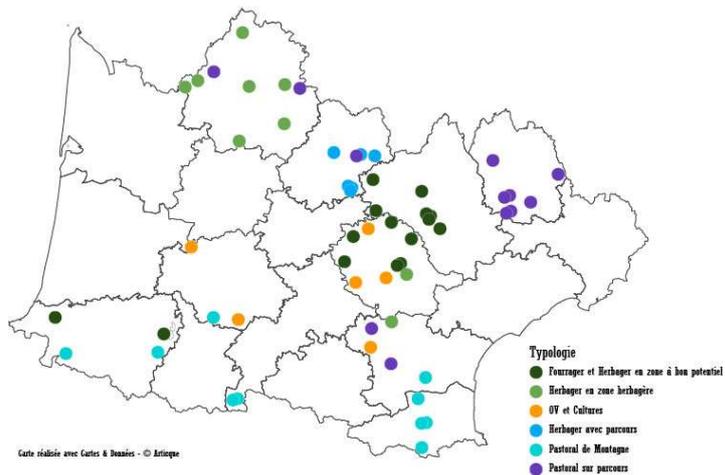
Ce sont essentiellement les systèmes de Lozère, avec un recours au parcours individuel beaucoup plus important que chez les herbagers avec parcours

- **Pastoral de montagne**

Ce sont les systèmes pastoraux qui vont valoriser des estives et des zones pastorales de la chaîne des Pyrénées

Les exploitations du dispositif

Élevages suivis dans le réseau OV Sud Ouest



Les exploitations en un coup d'oeil

Typologie	Exploitations (Nombre)	Main d'oeuvre (UMO)	UGB (Nbr)	% UGB OV	Brebis (EMP)	SAU (ha)	Grandes cultures (ha)	SFP (ha)
Fourrager et Herbager en zone à bon potentiel	15	1,7	68	98%	461	69	18	50,69
Herbager en zone herbagère	9	1,1	48	91%	270	69	5	63,88
Ovins et Cultures	6	2,1	84	100%	561	122	50	70,30
Herbager avec parcours	6	2,0	93	100%	662	99	19	79,99
Pastoral sur parcours	12	1,9	68	100%	486	78	9	69,16
Pastoral de montagne	10	1,8	54	77%	241	29	1	28,33

58 fermes et 6 systèmes de production différents



RÉFÉRENCES SOOV 2022

4

Ces exploitations suivies dans le Sud-Ouest sont les systèmes majoritairement rencontrés. Cependant, la très grande diversité des systèmes ovins de nos territoires ne peut pas être prise en compte dans son intégralité. L'atelier ovin peut souvent être un atelier complémentaire dans les exploitations et être associé à des cultures pérennes, des ateliers hors sol (volaille palmipède, porcins...).

Les fermes suivies dans le cadre du réseau sont majoritairement des exploitations spécialisées dans la production de viande ovine. Les quelques exploitations mixtes OV BV de notre échantillon sont des systèmes *Herbagers en zone herbagère* ou *Pastoraux de montagne*.

Les céréales produites sont destinées uniquement au troupeau hormis dans les systèmes *Ovins et cultures*.

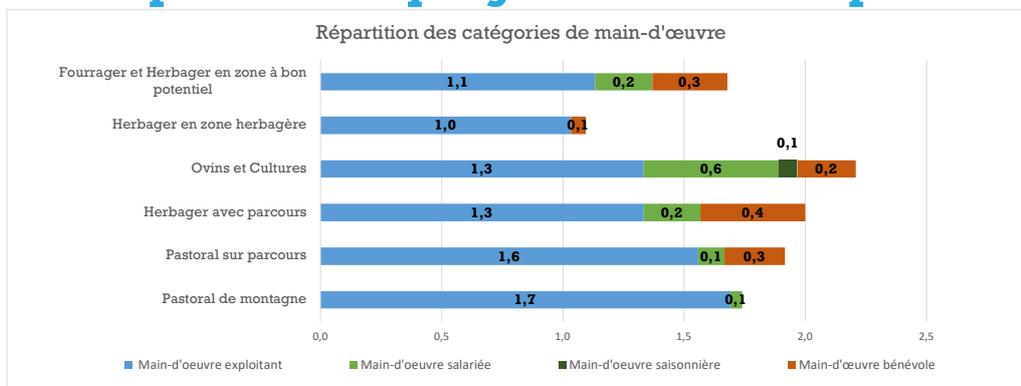
Concernant les surfaces des exploitations suivies, la moyenne du groupe est de 78 ha de SAU et seulement 17 ha de grandes cultures. La SAU des systèmes *Pastoraux de montagne* est faible car les élevages ont accès à des parcours et/ou des estives collectives.

La plupart des exploitations de cet échantillon ont des tailles de troupeau supérieures aux moyennes départementales.

Ce sont les systèmes *Herbagers avec parcours*, situés essentiellement dans le Lot, qui ont les plus gros effectifs brebis. La taille des troupeaux ovins est très variable au sein même des différentes typologies (de 120 à plus de 1000 brebis).

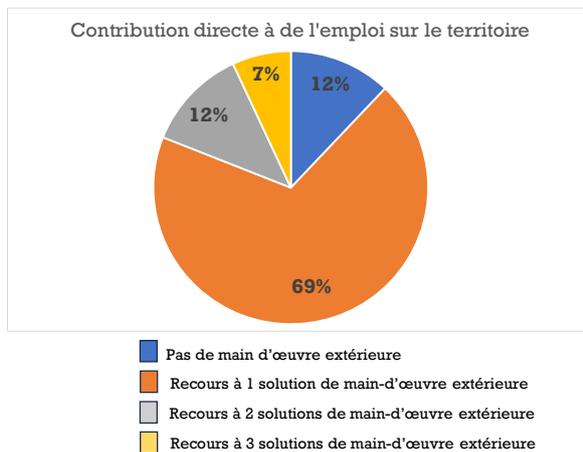
La majorité des exploitations a une main-d'œuvre comprise entre 1,7 et 2 UMO : les éleveurs travaillent rarement seuls sur leur exploitation.

Des exploitations qui génèrent de l'emploi



- 58 exploitations pour l'équivalent de 78 UMO exploitants, 11 UMO salariées mais encore près de 13 UMO bénévoles
- Seules 17 exploitations n'ont qu'une UMO ou moins, mais 15 font appel à des ETA pour déléguer
- Les exploitations *Pastorales de montagne* et *Herbagère en zone herbagère* emploient peu de salariés. Ce sont les exploitations avec les plus petits cheptels de l'échantillon.

Des exploitations où l'on travaille de moins en moins seul



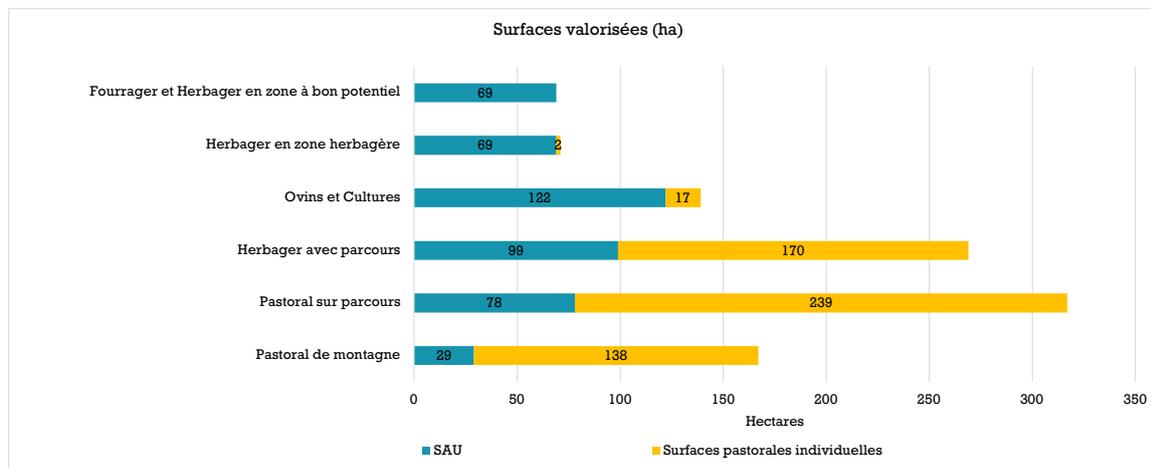
- **88% des exploitations recourent aux travaux par tiers**
- **1 exploitation sur 2 est une exploitation individuelle**
- **1 exploitation sur 3 est un GAEC (encore majoritairement familiaux avec 2 exploitants)**
- **1 exploitation sur 9 est en société hors GAEC (SCEA, EARL)**

Le niveau de recours aux travaux par tiers est sensiblement le même que l'exploitation soit une forme sociétaire ou en individuel.

Des exploitations qui produisent grâce à une ressource locale

- **Les exploitations ovines mettent en valeur en moyenne 73 ha de SAU dont 58 ha de surfaces fourragères.**
- **En zone pastorale, les élevages entretiennent de 17 à plus de 500 ha de surfaces pastorales individuelles, sans compter les estives collectives. Ces espaces à haute valeur environnementale, sans la présence des troupeaux, se refermeraient.**
- **Certaines exploitations valorisent aussi des surfaces additionnelles (couverts d'interculture, vergers, vignes...)**
- **Les troupeaux sont nourris principalement avec les ressources produites sur l'exploitation et les surfaces pastorales.**

Une mise en valeur du territoire



Les 2 systèmes *Pastoral de montagne* et *Pastoral sur parcours* valorisent également des surfaces pastorales collectives (parcours, bois, landes, estives...)



RÉFÉRENCES SOOV 2022

8

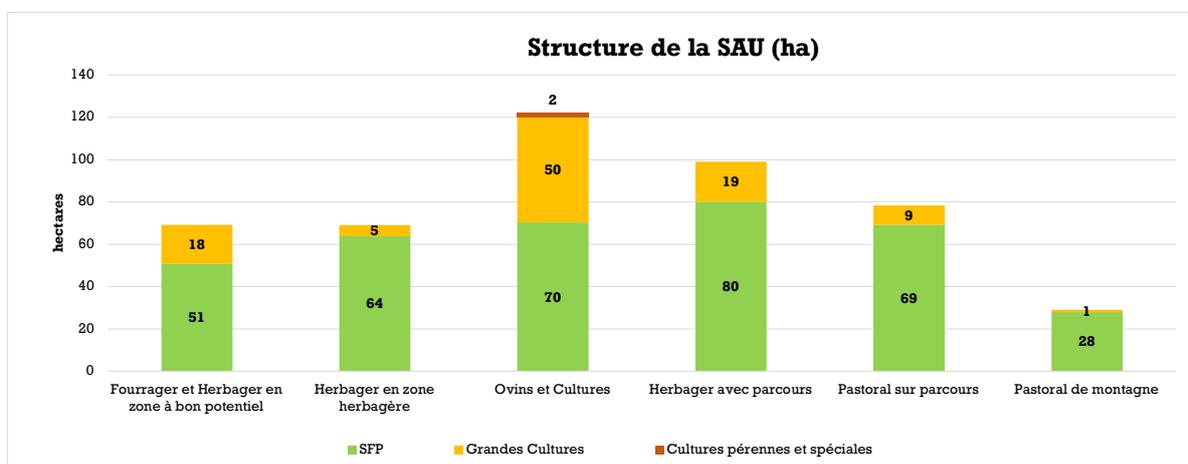
3 systèmes sur 6 ont une large part de leur surface pâturable constituée de parcours. Ces parcours peuvent être individuels ou collectifs : estives, groupements pastoraux et associations foncières pastorales.

L'élevage ovin est essentiel pour le maintien des prairies de moyenne altitude et l'entretien des zones boisées à fort risque incendie.

Pour les systèmes sans parcours, les chargements sur la surface fourragère vont de 4 brebis/ha pour les systèmes *Herbagers en zone herbagère* à 9 brebis/ha pour les systèmes *Fourragers et herbagers en zone à bon potentiel*.

Dans les systèmes ovins céréaliers, la mise en place de couverts (dérobées externes) participent à l'affouragement du troupeau soit par le pâturage, soit par la récolte (ensilage ou enrubannage de méteil, ray grass...)

Un assolement majoritairement fourrager



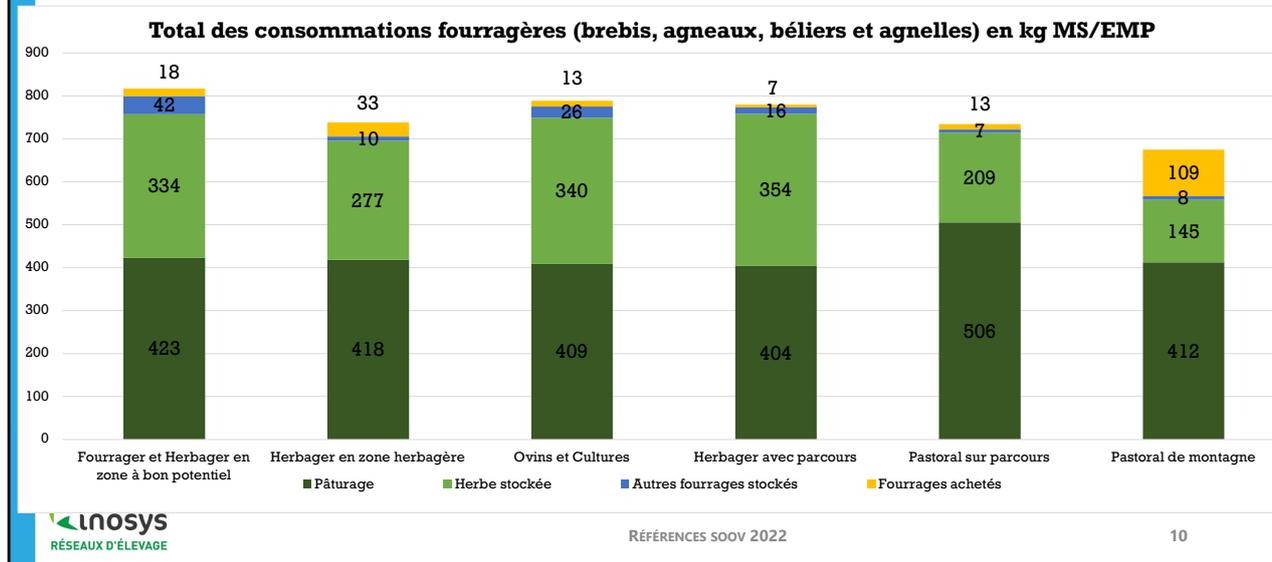
En termes de surface, les exploitations sont de taille moyenne, plus petites que celles suivies dans le dispositif Inosys Réseaux d'élevage en bovins viande.

Une grande partie des exploitations suivies ont des systèmes fourragers basés sur les prairies ce qui explique les chargements moyens autour **de 5 à 6 brebis/ha, en prenant les parcours, le chargement n'est que de 4 brebis par ha de SFT**. Les systèmes en zone à bon potentiel et les ovins cultures ont un chargement plus élevé car ils ont une proportion de prairies temporaires supérieure aux prairies naturelles. Les systèmes historiques avec de l'ensilage de maïs sont devenus rares.

Pour ceux qui le peuvent dans les zones de cultures, ils produisent un maximum de céréales pour le troupeau tout en privilégiant l'autonomie fourragère. Cependant, l'achat de concentrés est quasiment obligatoire pour toutes les exploitations de notre échantillon (notamment pour le complémentaire azoté des agneaux).

Culture spéciale = semence de céréales, asperges, ail... Culture pérenne : Arboriculture, viticulture...

58% des fourrages sont pâturés



Le pâturage représente encore plus de la moitié de l'ingestion fourragère (58%). Tous les systèmes du Sud-Ouest sont pâturants. L'autonomie fourragère est globalement élevée, quels que soient les systèmes, la part d'achat de stock fourrager demeure faible, en dépit des aléas climatiques à répétition. Les systèmes les plus dépendants de l'achat de fourrages extérieurs restent les systèmes montagne pyrénéens. **Les stocks sont composés essentiellement de foin de prairies (PT et PN), de luzerne mais aussi d'enrubannages de méteil ou de légumineuses en pur.**

Des exploitations qui ont su faire preuve de résilience face à la sécheresse de 2022

- En dépit de la sécheresse très sévère de 2022, l'autonomie alimentaire est de 86% en moyenne.
- La ration se compose à 83% de fourrages (en MS), le reste étant des concentrés.
- Grâce aux stocks réalisées sur la campagne 2021, les achats de fourrages ont été limités (5% de la consommation de fourrages stockés).
- La période d'affouragement estivale a été globalement rallongée de 10 à 20 jours. Les stocks sont donc de plus en plus utilisés dès l'été : manque de stock en fin d'année en fonction des systèmes.
- 58% des fourrages ont été pâturés. La part du pâturage estival a tendance à diminuer. Les stocks sont utilisés dès l'été pour faire face à la sécheresse.

Des élevages très autonomes en fourrages, moins sur les concentrés

La part des concentrés achetés représente en moyenne 69 % de la consommation en concentrés. Ce sont les agneaux des systèmes pastoraux qui sont les moins « gourmands » en aliments. Ces agneaux sont commercialisés plus légers que ceux des autres systèmes.

	Concentré kg/EMP	% concentrés prélevés	Prix des concentrés (€/T.)	kg concentré / kg carcasse
Fourrager et Herbager en zone à bon potentiel	221	50	331	8,6
Herbager en zone herbagère	169	27	368	9,6
Ovins et Cultures	223	55	337	9,3
Herbager avec parcours	220	26	436	9,5
Pastoral sur parcours	131	31	393	7,1
Pastoral de montagne	89	0	459	6,7



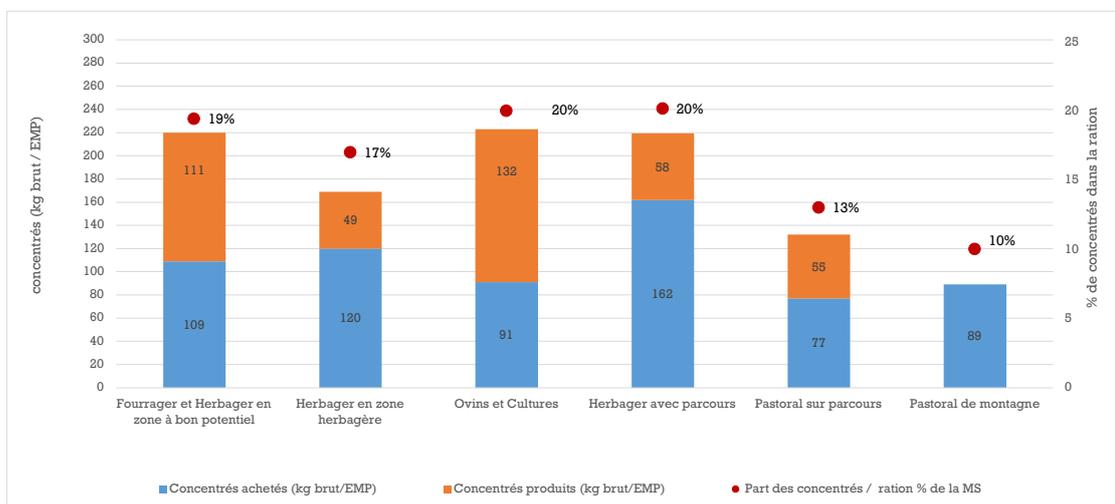
RÉFÉRENCES SOOV 2022

12

Les systèmes d'exploitation valorisent bien les surfaces en herbe mais ne sont pas forcément autonomes en concentrés : terres à faible potentiel, choix structurel, faible surface exploitable / mécanisable... Les systèmes en zone à bon potentiel et les ovins-cultures ont des surfaces à valoriser en cultures et sont donc plus autonomes sur les concentrés. Néanmoins, l'autonomie alimentaire n'est pas toujours synonyme d'économie alimentaire au moins en volume.

Les systèmes de montagne pyrénéens sont très économes en concentrés mais pas du tout autonomes. Ils ont donc des coûts de concentrés plus importants. Cette particularité s'explique par leur conduite de troupeau basée sur l'estive.

La consommation de concentrés



Tous les systèmes sont dépendants de l'achat externe, en particulier pour l'engraissement des agneaux, majoritairement réalisé avec de l'aliment complet ou complémentaire (notamment les systèmes ovins-cultures, fourrager et pastoral individuel).

De nouveau, les deux systèmes pastoraux (notamment le pastoral de montagne) ressortent : ils sont fortement dépendants de l'achat de concentrés (ne pouvant en produire) et par conséquent ils limitent leur part de concentrés dans la ration.

Des résultats techniques hétérogènes, pénalisés par la mortalité

	Exploitations (Nombre)	Taux de productivité numérique (/EMP)	Taux de mise bas (/EMP)	Taux de prolificité (/MB)	Taux de mortalité (agneaux)	Taux de productivité numérique (/FML)	Productivité pondérale (kgc/EMP)
Fourrager et Herbager en zone à bon potentiel	15	149	98	187	18	152	26
Herbager en zone herbagère	9	102	88	150	15	112	18
Ovins et Cultures	6	134	91	183	18	136	24
Herbager avec parcours	6	126	107	167	24	137	23
Pastoral sur parcours	12	107	91	157	14	124	17
Pastoral de montagne	10	83	83	134	14	93	14



RÉFÉRENCES SOOV 2022

14

La productivité des élevages ovins est liée aux systèmes et à leurs territoires.

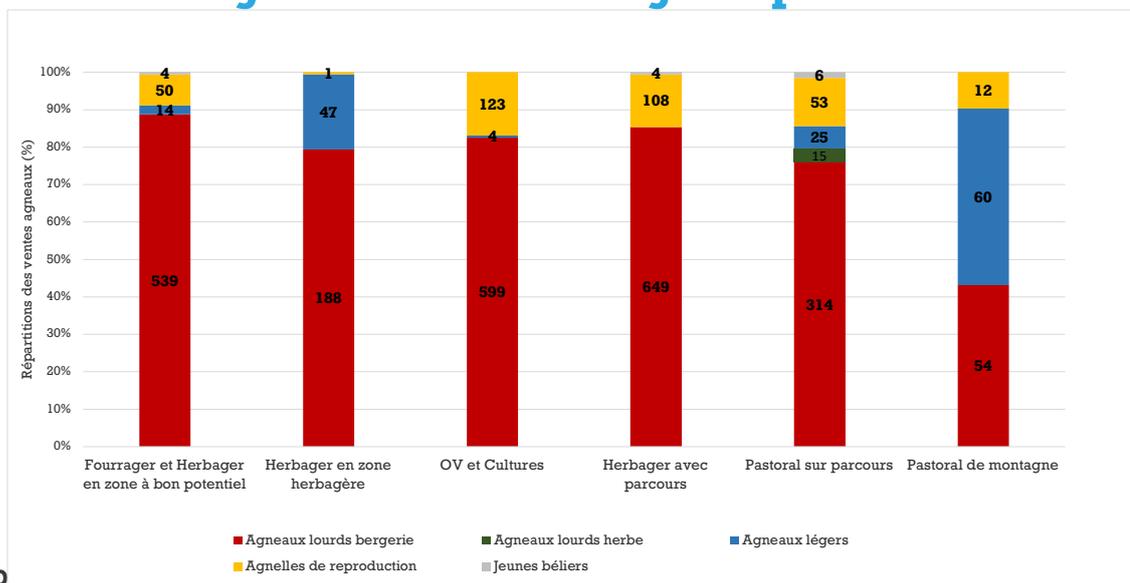
La prolificité est plus élevée sur des systèmes en zone à bon potentiel et les systèmes ovins/cultures. Ces éleveurs ont souvent fait le choix de races rustiques et prolifiques. La mortalité pour ces systèmes reste relativement bien maîtrisée au vu de la prolificité. Ils maîtrisent leur taux de mise bas, sans être dans des systèmes accélérés. Ils ont en conséquence les taux de productivité numérique les plus élevés.

Les herbagers avec parcours utilisent également des races plutôt prolifiques et fonctionnent en systèmes accélérés (systèmes avec des taux des mise-bas >100). Par contre ils ont eu du mal cette année à maîtriser la mortalité.

À l'inverse, les systèmes pastoraux et en zones herbagères sont moins prolifiques mais adaptés aux contraintes de leur territoire. Ils sont adaptés à des systèmes de commercialisation d'agneaux plus légers.

En conclusion de ces résultats techniques, la productivité numérique est variable en fonction des systèmes. Elle est la conséquence des différences de territoires et donc de structures mais également de choix de race et de systèmes de reproduction.

L'agneau lourd de bergerie prédomine



La région Sud-Ouest produit majoritairement des agneaux lourds, de bergerie, avec une forte représentation de SIQO. Cependant le marché de l'agneau léger est en forte progression notamment sur les systèmes pastoraux au détriment des agneaux lourds d'herbe.

Les circuits de production et de vente sont en adéquation avec les demandes du marché local (OP ou circuit court) mais aussi national (la région Sud-Ouest produit une grande partie des agneaux Label Rouge consommés en France).

Prix moyen par catégorie d'agneaux

€/tête	Agneau lourd bergerie	Agneau lourd d'herbe	Agneau léger	Jeune reproducteur mâle	Jeune reproducteur femelle
Fourrager et Herbager en zone à bon potentiel	141 €	185 €	102 €	274 €	139 €
Herbager en zone herbagère	155 €	143 €	143 €	255 €	154 €
Ovins et Cultures	139 €		116 €	200 €	149 €
Herbager avec parcours	147 €			181 €	148 €
Pastoral sur parcours	143 €	159 €	96 €	230 €	133 €
Pastoral de montagne	154 €	122 €	101 €	254 €	177 €



RÉFÉRENCES SOOV 2022

16

On note une certaine homogénéité du prix de l'agneau lourd, majoritairement en SIQO. Les agneaux d'herbe sont plutôt issus de races lourdes ce qui peut expliquer suivant les zones la différence de prix par la conformation. Aujourd'hui le prix des agneaux lourds atteint voire dépasse celui des agnelles de reproduction ce qui pourrait poser problème pour la stabilité des schémas de sélection.

Concernant les agneaux « légers », une réelle disparité apparaît, dans certaines zones ils atteignent le niveau des agneaux lourds.

En 2022, 5,4% des agneaux de l'échantillon ont été commercialisés en vente directe. 24 exploitations font de la vente directe, dont 13 commercialisent au moins 20% de leurs agneaux par ce canal. Seules 4 exploitations commercialisent plus de la moitié des agneaux en vente directe.

Tous les systèmes peuvent être concernés, même si ce sont les systèmes pastoraux qui y recourent le plus.

Les charges opérationnelles de l'atelier ovin

€/EMP	Concentrés	Frais d'élevage	Frais vétos	Frais Repro	Achat de Fourrages	Frais de Transfo	Frais de commercialisation	Charges opérationnelles
Fourrager et Herbager en zone à bon potentiel	40,97 €	12,31 €	9,80 €	5,06 €	1,96 €	3,21 €	0,69 €	101,58 €
Herbager en zone herbagère	46,94 €	4,00 €	8,41 €	0,30 €	0,93 €	3,22 €	0,67 €	84,68 €
Ovins et Cultures	36,34 €	9,83 €	7,35 €	3,12 €	1,97 €	1,40 €	1,15 €	97,74 €
Herbager avec parcours	70,98 €	7,33 €	9,04 €	2,40 €	0,07 €	1,96 €	3,21 €	118,77 €
Pastoral sur parcours	29,93 €	9,78 €	7,75 €	1,29 €	1,60 €	2,61 €	2,36 €	74,89 €
Pastoral de montagne	32,97 €	5,99 €	9,85 €	0,00 €	17,61 €	9,42 €	0,45 €	89,16 €

En vert : système avec poste de charges minimales de notre échantillon

En orange : système avec poste de charges maximales de notre échantillon



RÉFÉRENCES SOOV 2022

17

Il existe une forte hétérogénéité sur la composition des charges opérationnelles entre les différents systèmes de production.

Les systèmes pastoraux, avec une seule période de mise-bas par an ont des frais de reproduction limités, au contraire des systèmes fourragers, qui intensifient plus le système de reproduction (plusieurs périodes de mises-bas par an, accélération, contre saison, IA, échographies,...)

Les frais vétérinaires sont assez homogènes quel que soit le système.

Si nous nous intéressons à la consommation d'aliment concentré, encore une fois les systèmes pastoraux se démarquent par un niveau plus faible en lien avec une productivité plus faible. Mais en contrepartie, ils disposent de peu de surfaces récoltables notamment les pastoraux de montagne, ce qui les obligent à avoir recours à des achats de fourrages conséquents.

L'alimentation est de loin le premier poste de charges, représentant 50% des charges opérationnelles, en légère diminution par rapport à 2021, peut être le reflet d'un ajustement des exploitations aux premières inflations des matières premières.

Les systèmes du dispositif INOSYS Réseaux d'élevage du Sud-Ouest fournissent majoritairement la filière longue, les frais de transformation pour la vente directe

restent donc anecdotiques dans notre échantillon (si ce n'est en zone pastorale de montagne).

Enfin, le manque d'autonomie alimentaire pour les concentrés comme pour les fourrages sur certains systèmes se traduit par des niveaux de charges opérationnelles élevés, notamment sur les systèmes herbagers avec parcours où la part de concentré acheté est plus importante.

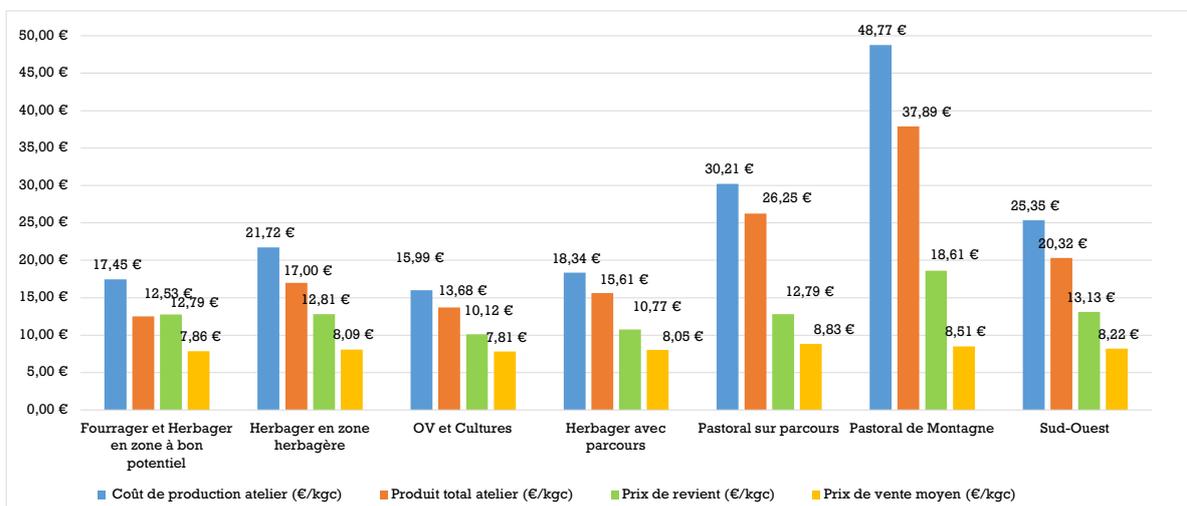
Résultats économiques de l'atelier ovin

€	n	Solde sur coût alimentaire/ EMP	Marge brute hors prime / EMP	Marge brute avec prime technique / EMP	Marge brute atelier avec aides
Fourrager et Herbager en zone à bon potentiel	15	137 €	82 €	106 €	51 864 €
Herbager en zone herbagère	9	84 €	50 €	76 €	21 095 €
Ovins et Cultures	6	111 €	83 €	106 €	59 690 €
Herbager avec parcours	6	92 €	44 €	67 €	47 684 €
Pastoral sur parcours	12	91 €	49 €	74 €	35 798 €
Pastoral de montagne	10	56 €	1 €	24 €	6 910 €

Pour les systèmes à dominante pastorale de montagne, la faible productivité combinée à de forts achats de concentrés et de fourrages se traduisent par un solde sur coût alimentaire réduit. La marge brute hors prime de ces systèmes est proche de zéro; ce qui les rend dépendant totalement des aides.

Quel que soit le système considéré, le niveau de marge brute de production est corrélé avec le niveau de productivité numérique.

Coût de production et prix de revient



Les systèmes ovins du Sud-Ouest se répartissent en deux groupes distincts en fonction des coûts de production et du produit ramené au kg de carcasse.

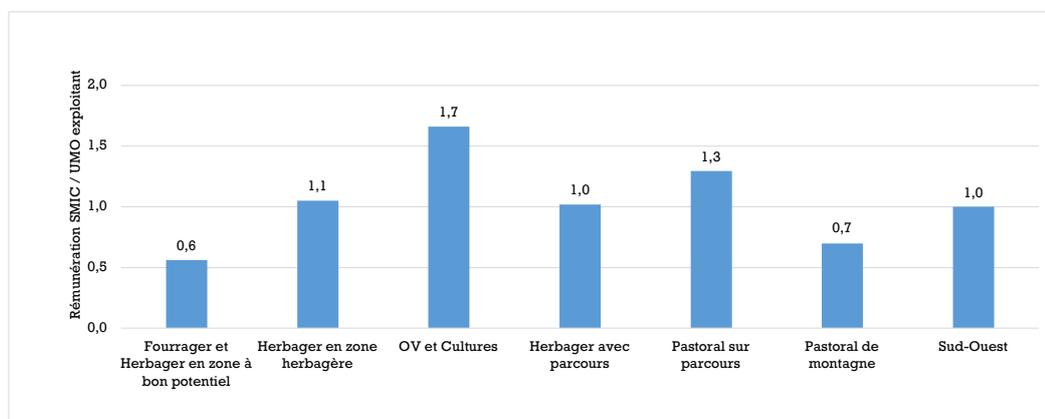
- Des systèmes très productifs en kg d'agneaux et qui valorisent principalement de la SAU : fourragers, herbagers (avec parcours ou non). Ces systèmes ont un coût de production et un produit atelier ramené au kg plus faible car ils sont dilués par une productivité élevée.
- Des systèmes pastoraux peu productifs en kg d'agneaux qui dépendent principalement voire exclusivement de surfaces pastorales et valorisent donc beaucoup d'ha. Les aides de la PAC représentent la plus grande partie du produit en cohérence avec les surfaces exploitées.

Ce n'est pas uniquement le produit qui fait la rémunération mais la bonne adéquation entre produits et charges engagées pour faire fonctionner l'exploitation.

Quel que soit le système on constate le plus souvent une augmentation du prix de

revient depuis 1 an tout comme le coût de production qui est compensé en partie par l'augmentation du prix de l'agneau. Les systèmes intensifs, plus sensibles à l'augmentation des intrants, voient leur prix de revient s'accroître davantage que les autres.

Rémunération en nb de SMIC/UMO



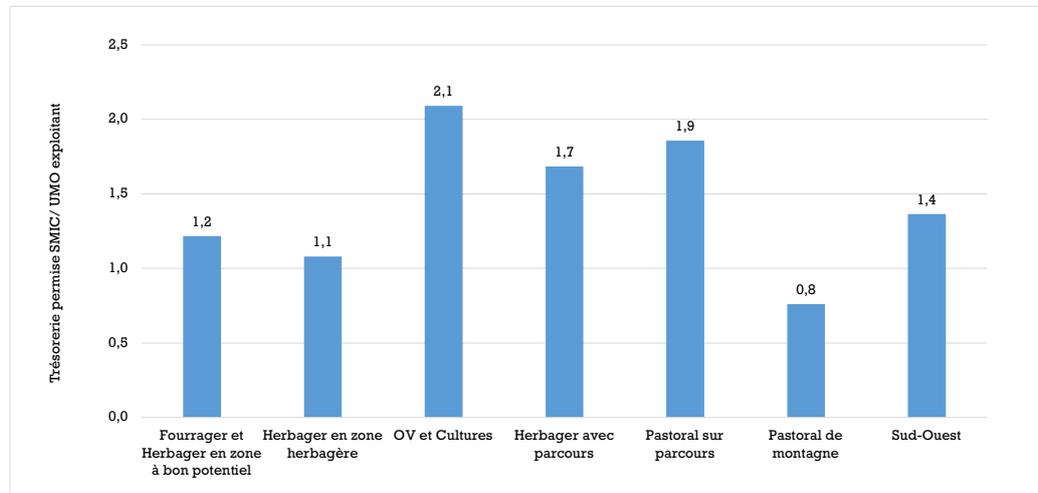
1 SMIC / UMO exploitant avec de grandes disparités entre exploitations

La rémunération permise en SMIC par UMO est très variable. La moyenne de notre échantillon à 1 SMIC par UMO ovine est toujours en baisse et encore loin de l'objectif de 2 SMIC souhaité par la profession.

Les systèmes pastoraux, malgré un coût de production important, ont une bonne rémunération soutenue par les aides PAC du second pilier (DPB, ICHN, MAEC).

Les systèmes ovins cultures obtiennent la meilleure rémunération grâce à la complémentarité des 2 ateliers, combinant autonomie en concentrés et conjoncture favorable en cultures de vente.

Trésorerie en Nb de SMIC/UMO



1,4 SMIC / UMO exploitant avec de grandes disparités entre exploitations

La trésorerie permise (amortissements/frais financiers remplacés par les annuités) en SMIC par UMO est très variable. La moyenne de notre échantillon à 1,4 SMIC par UMO ovine est globalement correcte mais insuffisante pour couvrir 2 SMIC / UMO.

Les systèmes OV et cultures dégagent la plus forte trésorerie grâce aux prix élevés des cultures en 2022.

Conclusion

- Des systèmes d'élevages très diversifiés qui ont tous « leur place » dans les territoires du Sud-Ouest de la France.
- Des élevages relativement autonomes qui utilisent la ressource alimentaire localement et dynamisent le territoire.
- Des résultats économiques variables inter et intra systèmes, chaque système peut permettre une rémunération satisfaisante des éleveurs à condition d'être adapté au contexte local et maîtrisé techniquement.
- L'année fourragère 2022 a été très difficile, heureusement les stocks de 2021 ont permis de limiter les achats de fourrages dans un contexte inflationniste. Les agriculteurs ont du arbitrer afin de limiter les charges. Malgré leurs efforts, la hausse du cours des agneaux n'a pas compensé entièrement la flambée des prix, et les revenus sont en retrait dans tous les systèmes.

LEXIQUE

- **EMP** : effectif moyen pondéré (sur l'année)
- **FML** : femelle mise à la lutte
- **Primes techniques** : Aides Ovines et accompagnement élevage
- **UMO** : Unité de Main-d'Œuvre
- **SAU** : Surface Agricole Utile
- **SFP** : Surface Fourragère Principale
- **MS** : Matière Sèche
- **SIQO** : Signes officiels de la Qualité et de l'Origine
- **Coût de production** : coût total des charges pour produire 1 kg de carcasse d'agneau (alimentation, structure et travail de l'éleveur)
- **Prix de revient** : prix auquel il faudrait vendre le kg de carcasse d'agneau pour toucher 2 SMIC après avoir pris en compte les aides de la PAC et les co-produits (réformes, laine)